

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00024
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000400
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Cabinet du Maire et des élus		
Objet	Acquisition de plateaux repas pour les services municipaux de la Ville de Saint-Etienne et de Saint-Etienne Métropole - Groupement de commandes avec Saint-Etienne Métropole - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

Le marché multi-attributaires en groupement de commandes relatif à l'acquisition de plateaux repas pour les services municipaux de la Ville de Saint-Étienne et de Saint-Étienne Métropole arrive à échéance le 31 décembre 2021.

■ **Motivation et opportunité**

Afin de globaliser et rationaliser l'acquisition de plateaux repas, il apparaît intéressant de relancer cette procédure dans le cadre d'un nouveau groupement de commandes avec Saint-Étienne Métropole.

■ **Contenu**

La Ville de Saint-Étienne est désignée coordonnateur du groupement et chargée à ce titre d'organiser l'ensemble des opérations de procédures de marché public faisant l'objet du

groupement, de signer et notifier les contrats. Chacun des membres du groupement s'engage ensuite à s'assurer de la bonne exécution du marché pour ce qui le concerne.

Conformément aux dispositions de l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, il sera lancé un accord cadre "multi-attributaires" avec émission de bons de commandes sans minimum et avec un maximum de 214 000 € HT sur la durée totale du contrat pour les deux entités confondues.

La consultation sera donc conclue sous la forme d'une procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

Sa durée initiale ira du 1er janvier 2022 (ou de la date de notification si elle est postérieure) au 31 décembre 2022. Il pourra être reconduit pour deux périodes d'une année.

■ **Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Saint-Étienne

■ **Point financier**

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ **Proposition**

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- adopter le principe du groupement de commandes entre la Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole pour l'acquisition de plateaux repas pour les services municipaux de la Ville de Saint-Étienne et ceux de Saint-Étienne Métropole,
- approuver la convention de groupement de commandes avec Saint-Étienne Métropole
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera annexé au présent dossier.

■ **Décision**

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY ,

Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU